

Rives du Doubs franco-suisse : désert hôtelier

L'hôtellerie du Doubs franco-suisse vient d'enregistrer un nouveau coup dur cet automne. Jean-Claude Wenk et son épouse, hôteliers-restaurateurs de la *Maison-Monsieur*, ont mis définitivement la clé sous la porte à la fin octobre 2009, après une quinzaine d'années de bons et loyaux services pour la clientèle venue de Suisse et de Franche-Comté.

Pour les amoureux du Doubs et en particulier les milliers de membres de la Société franco-suisse des sentiers du Doubs, ce fut un véritable coup de massue. Car la *Maison-Monsieur* fait partie du patrimoine du Jura francosuisse.

Le terme est à lui seul tout un symbole, puisqu'il rappelle que le lieu appartenait à Monsieur le prince de Neuchâtel, d'où son propriétaire actuel, la République et canton de Neuchâtel. Il était en outre le lieu de passage obligé par bac entre la Principauté et le Pays de Montbéliard, jusqu'à la construction - 33 -

du pont de Biaufond en 1880. Ce lieu enchanteur par excellence du Doubs frontalier, avec son «lac de Blancheroche» comme le nomment les anciennes cartes, compte parmi les rares sites sauvages demeurés intacts de l'Arc jurassien franco-suisse.

Echec amer

Dès lors, quand Jean-Claude Wenk et son épouse ont jeté l'éponge, c'est tout un pan régional du tourisme vert qui s'est effondré. Comment en est-on arrivé là? Il y a une quinzaine d'années, le conseiller d'État Francis Matthey, très attaché au site, avait engagé des moyens importants pour moderniser l'hôtel et le restaurant de la *Maison-Monsieur*. Les gérants s'étaient engagés avec enthousiasme dans ce nouvel épisode, en coopérant étroitement avec les Sentiers du Doubs lors des travaux annuels d'entretien des chemins.

Lors de ces dernières années, les restaurateurs ont subi les difficultés rencontrées par la branche dans les zones périphériques. Si le loyer était considéré comme normal, les charges, en particulier en raison de l'explosion des coûts de chauffage, sont devenues insupportables au fil de ces dernières années.

Jean-Claude Wenk avait tenté (sans succès) de dialoguer avec l'ancien conseiller d'État (vert) Fernand Cuhe, pour trouver un arrangement, soit une déduction des charges durant les mois d'hiver où l'établissement est fermé. Car il ne faut pas se leurrer, un restaurant au bord du Doubs (sans soleil en hiver) ne peut être exploité que durant six à sept mois.

Après les récentes élections cantonales du printemps 2009, le restaurateur a repris contact avec le nouveau conseiller d'État Claude Nicati, en lui proposant d'ouvrir le restaurant de mai à octobre 2010, afin de faciliter la reprise de l'établissement par un nouveau gérant. Mais le nouveau ministre de la Gestion du territoire n'a pas voulu entrer en matière. L'État entend donc mettre en vente l'immeuble, en principe sans perte d'argent. Le chef de - 34 -

service se veut plus nuancé, en souhaitant favoriser une affectation hôtelière.

Des milieux engagés dans la défense du site souhaitent éviter le pire, soit l'acquisition du bien fonds par un privé sans vocation hôtelière. Il s'agirait de constituer un groupe pour en faire l'acquisition et lui conserver son rôle d'établissement public, avec accueil éventuel du futur Parc régional du Doubs qui est en phase de reconnaissance par la Confédération.

Avenir incertain

Enfin, on vient d'apprendre à la fin de l'année dernière que l'hôtelrestaurant de la Rasse a été vendu. Mais on ignore pour l'heure si cette belle maison demeurera un établissement public qui a une très longue tradition. En tout état de cause, les rives du Doubs franco-suisse risquent de devenir un désert pour les amateurs de gîtes et de tables d'hôtes, avec un impact désastreux pour le tourisme «doux» qui s'est développé au cours de ces dernières années.